

SOMMAIRE

Information / Consultation sur l'opportunité et la prise à bail du projet immobilier de la DO Réunion Mayotte 1/2	
Projet de déménagement des équipes tertiaires du site de Châtel vers le site du Chaudron (consultation).....	2
Projet de réaménagement de la boutique de Chatel (information)	2/3
Rapport sur l'alternance 2022 (information)	3
Organisation et fonctionnement du service santé au travail à la Direction Orange Réunion Mayotte pour l'année 2024 (consultation) CSEE dédié	3/4

Pour rappel, la CFE-CGC Orange avait suspendu le dialogue social avec la Direction durant deux mois. Une pause particulièrement marquée par le boycott des réunions CSEE de juin par l'ensemble des Organisations Syndicales autour d'une revendication unique : l'attribution d'une prime de vie chère pour l'ensemble des Personnels des territoires de Mayotte et de la Réunion. Malheureusement, la Direction locale, soutenue par sa gouvernance nationale, n'a pas accédé à cette demande légitime, suscitant des regrets au sein de la CFE-CGC Orange comme de l'intersyndicale. Malgré tout, la question du maintien de la rupture du dialogue social s'est posée. Conscients de nos responsabilités et respectueux du mandat confié par les salariés, nous avons décidé de revenir aux instances sans vouloir « nous faire voir », étant à notre place et sans aucune arrière-pensée électorale. Une autre Organisation Syndicale a choisi de nous suivre contrairement aux trois autres. Pour la CFE-CGC Orange, il est inconcevable de négliger les questions relatives à l'Entreprise ayant un impact majeur sur les Personnels. A cette séance, nous étions 10 élus sur 19 présents. La réunion du CSEE s'est déroulée en deux séquences : une séquence ordinaire habituelle avec l'examen de quatre dossiers d'entreprise ; une séquence spécifique axée sur la santé, la sécurité et les conditions de travail avec la question de l'organisation et du fonctionnement du service de santé pour 2024.

Prise à bail du projet immobilier de la DO Réunion Mayotte d'un nouveau site tertiaire

✓ Information et consultation

L'espace Bertel Chaudron nouveau site tertiaire d'Orange :

Après l'échec, l'année dernière, du projet immobilier similaire dans la zone d'activité de l'aéroport Roland Garros (Zac Lagourgue), une nouvelle version voit le jour, dans un emplacement privilégié à Sainte-Clotilde - sur le Boulevard du Chaudron, secteur identifié propice à une revitalisation par la commune. Le projet envisage la création d'un bâtiment à haute visibilité pour Orange, offrant un environnement de travail inspirant avec pour but de renforcer le travail d'équipe et de promouvoir la collaboration entre différentes équipes et unités pour 431 personnels (Chatel, à l'exception de la boutique et du service après-vente, Champ Fleuri et l'actuel site du Chaudron, ainsi que le bâtiment UF de l'UI). Ce projet s'inscrit dans la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) du Groupe, en adoptant les normes d'un Bâtiment Haute Qualité Environnementale.

Quelques données chiffrées :

- 4335m² de surfaces tertiaires
- 700m² de jardin privatif
- 200m² de surfaces de coursives extérieures couvertes
- 167m² de balcons
- 301 places de parking avec un accès immédiat via les RN2 et RN6

Le choix de ce nouveau site s'est fait parmi les trois envisagés et validé par le comité d'investissement Orange France et Groupe. Orange agira en tant que locataire avec des charges annuelles estimées à 1,9 million d'euros. L'aménagement du nouvel espace nécessitera environ 5,5 millions d'euros. Les travaux dans la zone devraient s'étendre sur 3 ans avec une finalisation prévue en mai 2026 et une installation au T4. Les sites libérés seront vendus et la zone technique mobile abritant les MSC du Chaudron restera la propriété d'Orange. L'antenne mobile actuellement sur le même site sera déplacée. Mené en partenariat avec un promoteur-aménageur privé, la Direction est optimiste quant à la mise en œuvre du projet et à sa réalisation conformément aux cahiers des charges.

Analyse de la CFE-CGC

Ce projet va dans le sens de l'histoire : visible sur 175m d'un boulevard à fort passage, moderne, novateur, digital, vertueux en termes écologique et sécurisé. Il offrira une bonne synergie des équipes et des unités. La CFE-CGC Orange s'est attachée à questionner la Direction sur cette opportunité de prise à bail. Il viendra le moment d'entrer dans le vif des modalités opérationnelles, des conditions et de la qualité de vie au travail vu que la Direction nous promet un projet participatif de

l'ensemble des personnels. Notre avis favorable tranche avec l'abstention des autres OS et demeure en accord avec la majorité des personnels au regard des commentaires de la réunion de présentation à la DORM par le DO.

Vote des élus

- Pour : 4 CFE-CGC Orange
- Contre : 0
- Abstention : 6 CFDT

Projet de déménagement des équipes tertiaires du site de Châtel vers le site du Chaudron

✓ Consultation

Il faut libérer Chatel

- Le projet de déménagement des équipes de Chatel vers le site du Chaudron permet de rassembler des équipes précédemment dispersées sur différents sites. Cette concentration favorisera la collaboration interfonctionnelle, la communication fluide et le partage des informations.
- Lors de la phase « information » du 27/04/23, la CSSCT a été mandatée pour faire une analyse d'impact humain. Globalement les conclusions du rapport sont favorables.
- Ce mouvement concerne 30 collaborateurs venant directement de Chatel (25 DC, 4 DAF et 1 DSI) et embarque également 5 autres salariés de DC, déjà sur le site du Chaudron (dans la villa SAD) mais qui vont migrer sur le bâtiment Chaudron1.
- Selon le responsable immobilier, l'implication des collaborateurs dans le processus de co-construction du projet est un élément clé de son succès. La création de groupes de travail et la prise en compte active des remarques et desideratas exprimés démontrent un engagement en faveur d'une transition en douceur. Par ailleurs, l'organisation de calls salariés pour partager ces résultats montre un souci de transparence et d'ouverture, favorisant ainsi une compréhension commune des enjeux. L'adhésion quasi-unanime démontre le succès et la reconnaissance des efforts déployés pour impliquer et informer les équipes.

- Une large communication sera mise en œuvre lors des différentes phases : avancée des travaux, organisation du déménagement, inauguration des locaux, collecte du feedback des utilisateurs après leur installation. Selon le planning, le déménagement interviendra en septembre 2023.

Analyse de la CFE-CGC

Ce projet de déménagement présente de nombreux aspects positifs et utiles pour les personnels concernés. La proximité physique facilitera la communication, le partage d'expertise et la collaboration inter-équipes. La constatation de la désertion presque totale des locaux tertiaires de Chatel souligne la nécessité d'une démarche de réorganisation. Nous avons rappelé à La Direction que dans ce type de projet, la prise en compte des avis des personnels « recevant » était tout aussi importante que ceux des collaborateurs concernés par la mobilité. Nous avons accordé un vote favorable à ce projet.

Vote des élus

- Pour : 10 CFE-CGC Orange et CFDT
- Contre : 0
- Abstention :

Projet de réaménagement de la boutique de Chatel

✓ Information

✓ Boutique Chatel : Mégastore en Smartstore

Le rapport de La Direction suggère de réduire l'espace actuel de la boutique Chatel. Constatant le changement d'habitudes des clients qui préfèrent les transactions en ligne, le concept de boutique mégastore est devenu obsolète. Les clients ne fréquentent plus autant les boutiques physiques. Ainsi, un plan de réaménagement prévu pour la boutique Chatel tient compte de :

- L'emplacement stratégique sera conservé.

- La surface réduite en adéquation avec le flux et le staffing dans la norme des nouveaux standard smartstores.
- L'optimisation de l'équation économique.

Actuellement, ce projet a un impact sur 16 collaborateurs. Avec la nouvelle configuration, la superficie sera de 201 m². La boutique aura une seule entrée/sortie accessible depuis la rue Jean Chatel avec 9 postes de travail, dont un bureau d'accueil et une caisse. Les horaires d'ouverture au public resteront les mêmes.

En raison des travaux nécessaires pour aménager le nouvel espace, la boutique sera fermée au maximum 4 semaines, le

temps que la boutique temporaire de 121 m² soit créée. Elle sera située dans la partie supérieure durant la transition vers la partie inférieure de l'emplacement futur. L'entrée pour les clients sera modifiée et se fera depuis la rue Félix Guyon.

Du point de vue économique, la réduction de la surface permettra de réaliser des économies sur les loyers annuels (23 k€ au lieu de 68 k€) et les charges locatives annuelles (12 k€ au lieu de 37 k€). Les investissements nécessaires s'élèveront à environ 495 k€.

Sur le plan social, tous les salariés seront réaffectés au nouveau concept, à l'exception du Gestionnaire d'Espace Vente dont le poste sera supprimé. La responsable du projet assure qu'il sera accompagné pour l'aider à trouver un poste équivalent en boutique dans une autre unité proche de sa région de résidence ou dans le bassin d'emploi.

Toutes les mesures habituelles de soutien et d'accompagnement seront également mises en place : suivi médical, prévention, assistance sociale, ressources humaines et l'équipe de la Direction Client. Des réunions d'information

seront organisées pour fournir les détails nécessaires sur le projet, le calendrier des étapes à venir et le plan d'accompagnement du changement.

Analyse de la CFE-CGC

Ce projet s'aligne logiquement avec le constat que la digitalisation va prendre de plus en plus de place dans les habitudes d'achat des clients. Il est sage d'adopter une approche prudente en prenant du recul et par un mandatement de la CSSCT décidé à l'unanimité des élus pour évaluer l'impact de ce changement. Nous attendons les conclusions de cette analyse avant de prendre une position définitive concernant cette réorganisation. Nous avons fait part de notre étonnement et de notre opposition à propos du personnel perdant son activité, obligé de postuler pour trouver un emploi tant bien même que La Direction lui propose 3 postes. C'est le choix de l'entreprise de supprimer son activité, c'est donc à elle de proposer un poste équivalent et adéquat, sans contrainte de processus de recrutement non désiré.

Rapport sur l'alternance 2022

✓ Consultation

✓ Pas mieux qu'en 2021

De tous les rapports du bloc 3, c'est sans doute le seul qui affiche un bilan favorable. La situation de 2022 est quasiment identique à 2021.

Quelques éléments :

- ✓ 53 alternants recensés au 31/12/22
- ✓ Les apprentis représentent 6,33% de l'effectif
- ✓ Taux supérieur à celui fixé par l'accord intergénérationnel du 12/12/2018 (5%)
- ✓ Des recrutements d'apprentis sont orientés vers 2 domaines : Client (83,33 %) et UI (16,67%)
- ✓ 52 tuteurs (dont 15 formés en 2022) : 40% sont des femmes ; 60% sont des hommes
- ✓ Féminisation à 43 %
- ✓ 18 ans pour le plus jeune et 34 ans pour le plus âgé

✓ 37 nouveaux contrats conclus durant l'année 2022

✓ Sur les 53 apprentis présents fin 12/2022, 43.4% suivent une formation visant à l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement supérieur licence ou maîtrise et 56.6% des contrats d'apprentissage à fin décembre 2022 visent les niveaux BAC + 2 (BTS, DUT, DEUST)

✓ 7 ex-apprentis ont été recrutés : 1 en CDI et 6 en CDD

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange déplore que dans le dossier ne figurent pas le résultat des examens et le nombre de diplômés. Par ailleurs, le taux de transformation en CDI (1 en 2022) est plus que négligeable. Néanmoins, au niveau global nous considérons que ce chapitre du Bloc 3 est plutôt positif à la DORM.

Organisation et fonctionnement du service santé au travail à la Direction Orange Réunion Mayotte pour l'année 2024

✓ Consultation

✓ On prend les mêmes depuis toujours

Ce dossier récurrent revient chaque année en CSEE. Il s'agit de demander aux élus de valider le choix des associations qui exerceront pour le compte d'Orange la médecine du travail en 2024 sur les périmètres Réunion et Mayotte. Sur Mayotte, MEDETRAM est le seul officiant sur l'île, sans surprise c'est

cette association qui a été retenue. Sur La Réunion, nous avons 2 possibilités : INTERMETRA ou SISTBI. Sur le papier, le prestataire historique (INTERMETRA) est nettement mieux structuré que SISTBI. INTERMETRA dispose de 8 cabinets médicaux, 33 médecins, 8 infirmiers et 18 assistants techniques et disposent en portefeuille 120 000 salariés sur toute l'île. SISTBI est nettement moins bien staffé (4 cabinets, 8 médecins,

3 infirmiers et 12 assistants techniques) pour un portefeuille de 33 000 salariés.

Analyse de la CFE-CGC Orange

La continuité logique de l'attribution à INTERMETRA et MEDETRAM repose sur leur expérience et leur expertise. Ces deux associations ont déjà démontré leur capacité à gérer efficacement les opérations liées à Orange. Leur expérience avérée, leur relation étroite avec Orange et son personnel, leur

connaissance approfondie de l'entreprise confortent nos élus à valider unanimement le choix de la Direction

Vote des élus

- Pour : 10 CFE-CGC Orange et CFDT
- Contre : 0
- Abstention : 0

...DES IDÉES POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



Prochain CSEE : le 28 sept 2023

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ? Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Ou cliquez [ici](#)



**VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE
DE LA DORM**

Élus CSE :

Jean-François Payet : 0692 00 45 57
Sylvain Gadiollet : 0693 21 55 53
Jean-François Devillers : 0693 55 68 14
Jean-Michel Maillot : 0692 074 074

Commissions CSE :

Emploi Formation Egalité pro : Patrick Renaudin : 0693 39 61 29
Commission Handicap : Raphael Bonachera : 0692 44 22 80
Commission ASC:
Commission Restauration :
Projets Economie Evolution des marchés : Jean François Payet : 0692 00 45 57
Patrick Renaudin : 0693 39 61 29
Représentant syndical : Ingrid Dobarra : 0693 21 85 16



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
[DO Réunion-Mayotte](#)

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

